

Ranville flash

Mot du maire



Le 23 avril dernier, les Français se sont fortement mobilisés pour le premier tour des élections présidentielles avec plus de 80% de participation. Le paysage politique français en ressort complètement bouleversé.

Emmanuel Macron (24%) et Marine Le Pen (21,3%) seront donc opposés pour le deuxième tour qui aura lieu le 7 mai 2017.

Pour Ranville, la participation a été de 82,80%. Les résultats ont été les suivants : Emmanuel Macron (26,37%), Jean-Luc Mélenchon (19,92%), François Fillon (19,92 %), Marine Le Pen (16,85 %), Benoit Hamon (7,66 %), Nicolas Dupont-Aignan (5,65%), Philippe Poutou (1,21 %), François Asselineau (0,81%), Jean Lassalle (0,81%), Nathalie Arthaud (0,56%) et Jacques Cheminade (0,24%). Pour le second tour, je ne vous donnerais pas de consigne de vote, mais je terminerais par une citation de Antoine de Saint Exupéry « Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture. ».

Chaque début d'année, le conseil municipal examine le compte administratif et le budget. La gestion rigoureuse des finances communales est un objectif essentiel pour les élus. La commune, faiblement endettée, possède une bonne capacité d'autofinancement et maîtrise ses ambitions, notamment sur les investissements. Pour 2017, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes, restant ainsi au niveau de 2015.

Suite à la réalisation du lotissement de la Haute Gravelle, le conseil municipal avait décidé d'agrandir et de réaménager l'école maternelle. Les travaux sont terminés et cette extension permettrait l'ouverture d'une troisième classe à la rentrée de septembre 2017.

Depuis 2010, la commune de Ranville a signé, avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), une charte d'entretien des espaces publics avec à terme un objectif de zéro produit phytosanitaire. L'éco pâturage est une solution alternative de gestion écologique des espaces verts qui consiste à faire entretenir le terrain par des animaux.

Cette année, les classes de l'école élémentaire ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont, par la suite, décidé de travailler sur la communication auprès de la population pour l'inciter à déposer ses déchets dans les poubelles. Des affiches ont été réalisées et elles sont visibles sur cinq panneaux d'affichage de la commune.

Tous ces différents sujets sont détaillés dans la suite de ce « Ranville flash » n° 38.

Votre Maire,
Jean-Luc Adélaïde



N°38 - Mai 2017

EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Suite à la réalisation du lotissement de la Haute Gravelle, le conseil municipal a décidé d'agrandir et de réaménager l'école maternelle.

Les travaux sont terminés depuis le 17 avril 2017.

L'ouverture d'une classe et du dortoir est prévue pour la rentrée de septembre.

Effacement des réseaux.

Les travaux ont commencé Sente Morey et route du Parc à Longueval. Dans ces rues l'éclairage public sera neuf.

Bâtiments Municipaux.

L'appel d'offres des ateliers techniques pour le choix de la maîtrise d'œuvre va être lancé.

En ce qui concerne la remise en état de toitures trois gros chantiers :

→ L'école élémentaire,

→ L'église

→ Le Centre Sportif et Culturel.



Ranville fête l'Europe : bienvenido en España

→ Du 11 au 18 mai : Exposition « Les institutions Européennes » (bibliothèque municipale)

→ Mardi 9 mai : Buen provecho Cours de cuisine espagnole organisé par le comité de jumelage Ranville-Motten (Salle Henri Robin à 18H00 - sur inscription)

→ Vendredi 12 mai : Les enfants des écoles chantent l'Europe avec la participation des 2 comités de jumelage. (Le jardin de la Mairie à 15h00)

→ Vendredi 12 mai : Conférence - Débat animée par Thomas Dupont Fédérici, spécialiste des questions européennes : (bibliothèque municipale à 20h00)
- L'Europe et les institutions européennes.
- Le Brexit est-il souhaitable ?

→ Samedi 13 mai : Petit déjeuner européen et conte espagnol. (Bibliothèque municipale à 10h00)

→ Samedi 13 mai : Spectacle de Flamenco par la Cie KAENA et dégustation de tapas (Salle Henri Robin à 20h00)



→ Dimanche 14 mai : Rallye pédestre familial. Ouvert à tous, rendez-vous à 14h00 à la mairie.

ECOPATURAGE

Dans un souci de valorisation de l'environnement, le choix du conseil municipal s'est orienté vers une nouvelle technique d'entretien : l'éco pâturage.

La commune s'est engagée au niveau 1 de la charte Fredon avec à terme un objectif de zéro phytosanitaire. L'éco pâturage est une solution alternative de gestion écologique des espaces verts qui consiste à faire entretenir le terrain par des animaux.

Depuis quelques temps, trois moutons et leurs agneaux broutent sur le terrain du parc de la vallée. Il s'agit de moutons d'Ouessant (espèce locale, en voie de disparition ou à faible effectif), moutons à laine et non à viande.

Le but principal de l'éco pâturage n'est pas la rentabilité économique mais le maintien ou la restauration du milieu. Les animaux entretiendront ainsi le site, puisqu'ils assureront l'essentiel des opérations de nettoyage, sans utilisation de moyens mécaniques ou de produits phytosanitaires, tout en limitant l'émission de CO2.



L'éco pâturage permet aussi de préserver la biodiversité naturelle des organismes vivants de la pâture.

Les animaux ont été fournis pour six mois par l'entreprise Eco nature Normandie située dans la Manche. La commune loue les animaux pendant la période d'entretien des espaces verts.

Ce concept pratique et écologique a également un aspect pédagogique et ludique.

Il est essentiel pour la survie des animaux de NE PAS LEUR DONNER A MANGER. Merci d'avance pour eux.

Nettoyons la nature

Cette année, les classes de l'école élémentaire ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Suite à cela, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont travaillé sur la matière et les déchets. Face à la quantité de déchets ramassés au sol (dont une grande quantité de mégots !), les élèves ont alors cherché comment agir : augmenter le nombre de poubelles n'a pas paru indispensable car nous avons constaté que les lieux nettoyés qui disposaient de poubelles étaient rapidement à nouveau pollués... La classe a alors décidé de travailler sur la communication auprès de la population pour l'inciter à déposer ses déchets dans les poubelles. La réalisation d'affiches en petits groupes a été riche d'enseignements (inviter à être acteur d'une ville propre plutôt que menacer !), le travail réalisé a été présenté à M. le Maire qui a félicité les enfants et proposé de diffuser les affiches sur cinq panneaux d'affichage de la commune : une belle façon de valoriser les réalisations des élèves ! Bravo aux enfants qui deviendront, je l'espère, des adolescents puis des adultes respectueux de l'environnement et merci à l'équipe municipale pour l'intérêt et le soutien portés aux travaux des élèves !

Sophie Aussant, professeure des écoles.



Les Poétiques du Canal

Fin 2016, les 3 communes de Bénouville, Blainville-sur-Orne et Ranville se sont associées pour porter le projet des « Poétiques du Canal » ayant entre autres comme objectif de sensibiliser le jeune public à la Poésie et d'élargir cette sensibilisation auprès du public le plus large possible.



Début avril, trois semaines des Poétiques du Canal se sont achevées : 3 semaines au cours desquelles se sont déroulés, sur chaque commune, des ateliers à l'école élémentaire, des animations diverses telles des rencontres d'auteurs, des balades poétiques, des ateliers « corps et poésie », des ateliers d'écriture, conduits par les 3 artistes invités, en résidence au château de Bénouville, Marie Lemoine, conteuse et plasticienne, Flora Pilet, danseuse chorégraphe et Jean-Pierre Cannet, écrivain.



Les 3 semaines ont été clôturées par un temps fort au château de Bénouville où les visiteurs ont pu assister à des spectacles de grande qualité, mais aussi lectures musicales, isoloir poétique, siestes poétiques, ou bénéficier d'une ordonnance poétique au cabinet de Poésie générale !...humour et poésie ne font pas mauvais ménage, bien au contraire.

Ce temps a été également celui de la restitution des travaux réalisés par les enfants dans le cadre scolaire ; hélas, un nombre infime de parents s'est déplacé à cette occasion. La poésie n'est-elle que l'affaire des enfants, qui eux, en ont redemandé tout au cours des Poétiques ? Globalement, ce fut une période riche en évènements, en émotions car contrairement à une idée reçue, la poésie est accessible à tous.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures poétiques.





Budget

Le Conseil municipal a voté le 9 mars le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016. En fonctionnement l'exécution budgétaire dégage un excédent de fonctionnement de 291 567 € et un excédent cumulé d'investissement de 349 093 €. L'autofinancement se situe à un bon niveau et permet de financer une bonne proportion des investissements de la commune.

L'encours de la dette est de 368 000 € au 1^{er} janvier 2017 et l'annuité 2017 de remboursement s'élève à 85 000 €.

Le budget 2017, voté le 06 avril, est équilibré en dépenses et recettes à 1 596 971 € pour la section de fonctionnement et à 1 539 213 € en dépenses d'investissement et 1 739 213 € en recettes d'investissement. Le budget investissement intègre des travaux d'entretien de bâtiments, la dernière tranche du programme de voirie sur la RD 37 et un montant prévisionnel de 650 000 € pour construction d'un bâtiment destiné à regrouper en un même lieu les locaux des services techniques communaux.

Agenda 2017

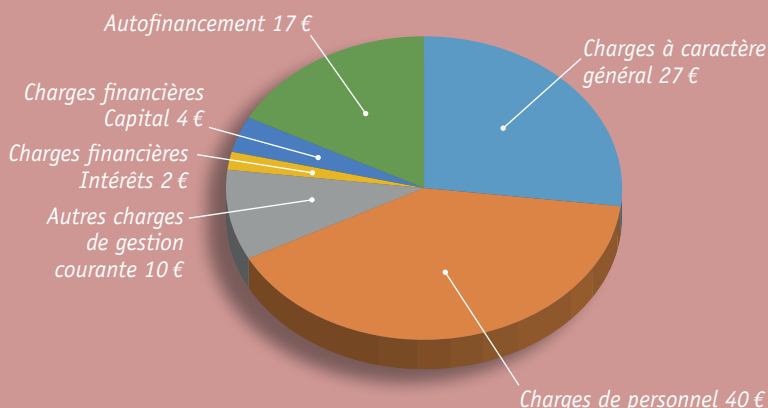
■ **Semaine de l'Europe** : du 9 au 13 mai

■ **Cérémonies commémoratives du Débarquement** : 5, 6, 7 juin

■ **Elections législatives** : 11 et 18 juin

Cabalor : www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/

Sur 100€ de recette, la commune affecte :



C.C.A.S. : BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Ce dispositif « **Bourse au permis de conduire** » permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de financer des heures de conduite routière à certains jeunes accompagnés par la Mission Locale en échange d'une activité d'intérêt collectif.

Quels sont les jeunes concernés ?

Pour bénéficier de cette aide, il faut :

- Avoir entre 18 et 25 ans.
- Etre domicilié à Ranville (depuis un an minimum).
- Etre suivi par la Mission Locale de Caen la mer-Calvados-Centre.
- Avoir un projet d'insertion professionnelle.
- S'engager à donner 15 heures de son temps à une association.
- Justifier de conditions de ressources personnelles et familiales qui permettent difficilement d'accéder au permis de conduire.

Quel est le montant de l'aide ?

Il est fixé dans la charte d'engagement entre le CCAS et le bénéficiaire.

Il est de :

- 100 € pour l'obtention du code.
- 300 € pour l'obtention du permis de conduire.

Quels sont les engagements du bénéficiaire ?

Le bénéficiaire s'engage à :

- Suivre assidûment une formation au permis de conduire.
- Réaliser une activité bénévole d'intérêt collectif (15 heures) au sein de la commune ou d'une association ranvillaise dans les douze mois suivant la signature de la convention.
- Rencontrer le service chargé du suivi.

Qui paye qui ?

C'est le CCAS qui verse à l'auto-école la bourse pour le code, puis pour la conduite.

En cas d'échec à l'examen théorique (code de la route), au bout de deux ans, le contrat est rompu et le bénéfice de la bourse est perdu.

Cette aide est cumulable avec les différentes aides existantes (permis à 1 euro par jour, les aides pôle emploi, ...).

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ?

C'EST DANS LA POCHE AVEC CITYKOMI® !



Téléchargez l'application !
C'est 100% GRATUIT et ANONYME.

Et abonnez-vous à
RANVILLE

pour recevoir les résultats des élections de votre ville.



www.citykomi.com



Flash N°38 - Mai 2017

Conception & réalisation DAUPHIN com imprim - Tél. 02 31 23 60 70

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



Rédaction & diffusion : Mairie

3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
www.ranville.fr - Secreteriat@ranville.fr



M. le Maire reçoit sur rendez-vous.